

**Programme Erasmus+ 2021-2027**  
**Mobilité des enseignants et enseignants chercheurs en Europe**  
**Projets de formation**

**Appel à candidatures printemps 2023**

**Cet appel couvre toute demande de mobilité à réaliser AVANT le 31 octobre 2023**

Candidatures traitées au fil de l'eau et dans la limite du budget disponible

**Descriptif :**

Ce dispositif de mobilité s'adresse à tout le personnel enseignant et enseignant-chercheur d'un établissement d'enseignement supérieur. Il leur permet de réaliser **une mobilité de formation** dans un établissement partenaire ou un organisme de formation d'un autre pays d'Europe.

**Durée :** à l'École normale supérieure de Rennes, la durée de mobilité maximale est de 5 jours hors voyage.

**Financement :** le montant du financement dépend de la durée du séjour et le pays d'accueil.

Il est composé comme suit :

- d'indemnités journalières versées au/à la participant.e afin de couvrir les frais d'hébergement et de séjour et calculées selon la réglementation en vigueur du programme ERASMUS+ 2021-2027.
- d'une prise en charge des frais de voyage par le SRI de l'ENS Rennes.
- d'une prise en charge des frais d'inscription à une formation.

Le Service des relations internationales est chargé du montage, mise en œuvre et suivi de votre projet de mobilité.

**Format : La formation peut prendre la forme de :**

- Stage de formation linguistique,
- Participation à un séminaire / un atelier de formation / d'une « *staff week* ».

**Comment trouver son établissement d'accueil/formation ?**

1. Parmi la liste des établissements partenaires de l'ENS Rennes.
  - a. <http://www.ens-rennes.fr/nos-partenariats/>
2. Sur le site : <http://staffmobility.eu/staff-week-search>
3. Vos contacts professionnels : instituts de recherche / laboratoires...

